

Appel à projets

Quoi ?

Aide au financement d'initiatives locales vertueuses en matière de prévention et de gestion des déchets

Qui ?

Les associations à but non lucratif :

- Œuvrant pour la prévention et la réduction des déchets, ou promouvant le tri auprès des ménages, ou participant à la réduction des dépôts sauvages
- Intervenant sur au moins l'une des communes membres du Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne

Les projets portés par les communes membres, le Conseil Municipal des Enfants ou les caisses des écoles

Quand ?

Candidatez du 1er mars au 6 mai 2026

Aide jusqu'à 7 500 euros

Retrait des dossiers de candidature
et règlement de consultation sur
smitdvm.fr

Les communes membres du SMITDUVM : Grand Paris Sud Est Avenir : Alfortville / Boissy-Saint-Léger / Bonneuil-sur-Marne / Chennevières-sur-Marne / Créteil / La Queue-en-Brie / Le Plessis-Trévise / Limeil-Brévannes / Noisieu / Ormesson-sur-Marne / Sucy-en-Brie. Grand Orly Seine Bièvre : Villeneuve-Saint-Georges. Paris Est Marne & Bois : Bry-sur-Marne / Champigny-sur-Marne / Fontenay-sous-Bois / Le Perreux-sur-Marne / Nogent-sur-Marne / Saint-Maur-des-Fossés / Villiers-sur-Marne.